Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 9 (1944)

Heft: 8

Rubrik: La Chambre suisse du cinéma

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des actualités. Et l'on nous assure qu'il existe encore une troisième production de films dans l'armée: celle des films d'instruction.

En définitive, si l'Etat veut produire lui-même des films d'armée, qu'il le fasse donc par le moyen à sa disposition: les actualités, qui tendent elles aussi au même but: augmenter la volonté de résistance et la compréhension réciproque du peuple et de l'armée. Car il y a encore la pauvre industrie privée, qui doit souvent, elle aussi, être appuyée par des subventions, donc toujours par l'argent du contribuable !

Cette triple organisation est un défi au bon sens et à l'exploitation rationnelle. Du point de vue de l'économie privée, il est heureux qu'on ait mis fin à ces dépenses inutiles, et le commissariat des guerres a agi dans l'intérêt général. »

La Chambre suisse du cinéma

a tenu à Berne une séance plénière sous la présidence de M. Antoine *Borel*, ancien conseiller d'Etat (Marin). Elle a approuvé les comptes du Ciné-journal suisse de l'exercice 1943 et réglé diverses questions ayant trait à notre journal filmé suisse. A la suite d'une proposition *Neumann* (Berne), la Chambre suisse du cinéma estime nécessaire et urgente une *loi fédérale dans le domaine du cinéma*. Elle propose au Département fédéral de l'Intérieur de la charger d'en préparer le projet; celui-ci tiendrait compte des projets d'arrêtés urgents déjà soumis par la Chambre au Département.

Le Dr. H. *Mauerhofer* (Berne), secrétaire de la Chambre, a été désigné pour la représenter au sein du comité des « Archives cinématographiques suisses » à Bâle.

Pour l'honneur du métier

(De notre collaborateur régulier)

Il est entendu que l'industrie du cinéma a commencé d'étrange manière, mais ce n'est pas une raison pour que, dans certains milieux, on persiste à la considérer avec une méfiance exagérée. Tout en rappelant certains souvenirs et en évoquant des incidents fâcheux qui se sont produits chez nous aussi, nous voudrions examiner aujourd'hui certaines possibilités d'assainissement, et faire valoir en même temps l'honnêteté foncière de la plupart de ceux qui, chez nous, ont contribué au développement de l'industrie cinématographique.

Il y eut à l'origine de l'industrie du film deux éléments bien distincts: d'abord les inventeurs, ensuite les exploitants — autrement dit les premiers producteurs. Parmi les inventeurs, les uns furent désintéressés, voire inconscients: il n'est que d'évoquer les souvenirs de Georges Méliès, pionnier du cinéma français. Directeur d'un théâtre d'illusionnistes, il assista à la présentation des premières bandes d'Auguste Lumière, et entrevit immédiatement les possibilités inouïes de cette nouvelle invention.

« Bien avant la fin, a-t-il raconté, je me précipitai vers Auguste Lumière et lui offris d'acheter son invention. J'offris dix mille, vingt mille, cinquante mille francs. J'aurais offert ma fortune, ma maison, ma famille ! Lumière fut inflexible: — Jeune homme, me dit-il, remerciez-moi ! Mon invention n'est pas à vendre, mais pour vous elle serait la ruine ! Elle peut être exploitée quelque temps comme une curiosité scientifique, mais elle n'a aucun avenir commercial... »

Lumière était sincère ! Tous ne furent point si naïfs. Méliès réussit tout de même à faire des films. En Amérique, Edison, qui n'avait pas entrevu tout de suite les possibilités de l'invention semblable qu'il avait réalisée, se trouva devancé dans l'exploitation par toute une série de fripiers et de fourreurs — les Zukor, les Lasky, les Fox, — qui démarquaient ses brevets. Il s'ensuivit une lutte acharnée, dans laquelle Edison eut finalement le dessous. Du point de vue juridique, les inventeurs furent sans doute prétérités, mais il est certain que le cinéma n'eût point connu l'essor dont il jouit si ces pionniers n'avaient entrevu les possibilités de l'image mouvante. Ils n'agissaient certes pas par amour de l'art, mais ils eurent tôt fait de consolider leurs entreprises plus ou moins improvisées, qui sont devenues les grandes compagnies d'aujourd'hui, auxquelles on doit d'incontestables chefs d'œuvre.

Il est certain que, fondée par des nouveaux-venus qui n'avaient guère derrière eux de longues traditions commerciales, l'industrie du film est restée marquée par des méthodes parfois expéditives. Son développement rapide devait attirer en outre quantité « d'hommes d'affaires » beaucoup plus soucieux de gagner rapidement de l'argent que de développer un nouveau moyen d'expression. Ce phénomène n'est pas encore terminé, malheureusement, et c'est à lui qu'on doit cette déconsidération, toute relative encore, qui continue de peser sur l'industrie du cinéma.

Rappelons encore à ce propos une autre mésaventure de Méliès. A l'époque de ses débuts dans le film, il fut pressenti par une certaine « Société d'études industrielles commerciales » qui proposait de le commanditer. Méliès versa vingt-cinq mille francs d'acompte... et ne revit jamais rien. A quelque temps de là, un certain M. Grivolas vint à son tour trouver Méliès et lui offrit une grosse commandite. Rendu méfiant par sa première expérience, le cinéaste mit l'homme d'affaires à la porte ! Or M. Grivolas était un parfait honnête homme: il s'en fut porter ses capitaux à Charles Pathé, et ce fut l'origine de la grande firme Pathé-Natan... ! Cette fois, c'est le cinéaste qui avait manqué le coche !

On remplirait certes des volumes en narrant les tours plus ou moins pendables qui se déroulèrent dans les studios et les bureaux d'entreprises de films ! A côté de quelques firmes sérieuses et solides, combien n'ont vécu que l'espace d'une commandite bientôt engloutie ! Et même moins encore: témoins ces cinéastes d'un moment qui, pour obtenir les capitaux dont ils avaient besoin, convoquèrent des financiers, des journalistes, des personnalités officielles, à voir tourner le « grand film » qu'ils entreprenaient. On tourna toute la journée, à grand renfort de projecteurs, d'artistes dûment maquillés, de porte-voix et de décors impressionnants. Mais seuls les auteurs de l'aventure savaient... qu'il n'y avait pas de pellicule dans la camera !

Passons ! On raconte toujours ces histoires-là ; on en néglige d'autres, beaucoup plus importantes et tout aussi instructives. On ne parle pas de Jean Renoir tournant « Toni » avec quelques pauvres milliers de francs et réussissant un chef d'œuvre. On n'évoque guère les débuts difficiles de René Clair, s'imposant malgré toutes les embûches. Et pourtant, tout cela compte double dans l'histoire de l'art et de l'industrie cinématographiques.

*

Venue tard au cinéma, la Suisse est restée relativement épargnée par les « profiteurs ». Seules les compagnies à base financière solide ont pu chez nous produire de bons films, durablement. Nous avons eu l'occasion de dire ici déjà que le manque de compagnies de ce genre en Suisse Romande nous paraissait être la cause essentielle de notre carence dans la production de films.